

# CERTIFICAT DE QUALITÉ

## NF PARQUETS

Société : **COMPAGNIE FRANCAISE DU PARQUET**  
 Usine : Rue du Pré Neuf - 58400 MYENNES - France  
 Identification N°: **94**

### PROLAME 10 PLANCHETTES MASSIVES

Essence : Chêne

**Dimensions :**  
 Epaisseur : 10 mm  
 Largeur : 50 mm / Longueur : 250 mm  
 Largeur : 60 mm / Longueur : 350 mm

**CLASSEMENT D'ASPECT :** Pr-FCBA / Ru-FCBA / Na-FCBA selon CdC du référentiel CONFORT / AUTHENTIQUE selon CdC du Titulaire

**APTITUDE EA L'USAGE :** Les caractéristiques géométriques : Selon NF EN 13227

Humidité des bois : Selon NF EN 13227 (7 à 11 %)

Durabilité : Classe d'emploi 1

**CLASSEMENT D'USAGE :**  
 Selon XP B 53-

Brut	34*
Vernis	/
Huilé	/

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS :** oui dans les conditions définies dans le DTU 51.2

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/ RAFRAICHISSANTS :** oui dans les conditions définies dans le DTU 51.2

\*Si finition (huile ou vernis) appliquée sur chantier, elle doit être conforme aux exigences définies aux § 4.3.2.3 et § 4.3.3.3 des prescriptions techniques pour la classe certifiée



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr).

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.



Numéro de Certificat : **61/11/016-15**

Annule et remplace N° /

Date d'émission : 1er janvier 2025

Valable jusqu'au : **31/12/2026**

Pages :

**LE DIRECTEUR CERTIFICATION  
 ALAIN HOCQUET**

